



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire dépose ses états financiers 2002-2003

Un surplus de 1 660 387 \$

Rimouski, le 8 décembre 2003 – La Commission scolaire des Phares a déposé ses états financiers pour l'année se terminant le 30 juin 2003. Ceux-ci affichent un surplus d'exercice de 1 660 387 \$, soit 157 567 \$ au niveau des établissements et un montant de 1 502 820 \$ centralisé.

Rappelons que les difficultés antérieures de la Commission scolaire des Phares se situaient au niveau de l'équilibre des dépenses à caractère centralisé. C'est ce qui a valu la mise en œuvre d'un plan de redressement. À la suite des derniers résultats financiers, après avoir remboursé son déficit centralisé du début de l'année scolaire de 535 428 \$, il reste à la Commission scolaire un surplus de 967 392 \$ à ce chapitre.

Le surplus centralisé s'explique, bien sûr, par l'application du plan de redressement, mais aussi par la diminution additionnelle de certaines dépenses et une augmentation de quelques sources de revenus.

En ce qui concerne les dépenses, notons entre autres, une diminution des coûts reliés à l'absentéisme de 303 372 \$, de 79 202 \$ en frais corporatifs, de 64 427 \$ en gestion d'équipement, de 21 795 \$ en transport scolaire et de 15 000 \$ en services alimentaires.

Quant aux revenus, les subventions ont augmenté de 136 459 \$, les revenus de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle de 47 111 \$, la péréquation de 16 000 \$, les revenus d'intérêts de 51 905 \$, la taxation de 77 924 \$ et divers revenus provenant de services administratifs pour 62 439 \$.

« Le surplus d'exercice de la Commission scolaire des Phares est le résultat conjugué de la mise en œuvre rigoureuse du Plan de redressement et d'une saine gestion des dépenses et des revenus. Un travail important a été effectué pour réduire les dépenses sans diminuer les services directs dispensés aux élèves. Au contraire, ces services ont été bonifiés et ils le seront encore dans l'avenir. Les excellentes performances financières qui ont été réalisées ne pourront qu'avoir des conséquences positives sur la bonification des services offerts aux élèves » affirme le président de la Commission scolaire des Phares, M. Raymond Tudeau.

Selon le directeur général de la Commission scolaire, M. Paul Labrecque, une saine gestion participative où chacune et chacun a été mis à contribution, sans ménager les efforts pour réduire les dépenses à caractère administratif tout en sauvegardant les services aux élèves, explique en grande partie cette performance positive. *« On peut maintenant envisager l'avenir avec optimisme et planifier certains projets de développement, principalement dans le secteur de la réussite éducative. La Commission scolaire des Phares est sortie de ses années de redressement et malgré les compressions du ministère de l'Éducation, l'avenir s'annonce meilleur. Cependant, si le surplus de 967 392 \$ représente une somme importante, il m'apparaît aussi évident que les besoins sont nombreux et que les efforts se poursuivront pour maintenir l'efficacité de notre organisation et partant, assurer de meilleures conditions qui favoriseront la réussite des élèves. »*

-30-

Sources: Paul Labrecque
Directeur général
724-3364

Raymond Tudeau
Président
723-1880 – poste 2574